

**Institut Royal Colonial Belge**

SECTION DES SCIENCES NATURELLES  
ET MÉDICALES

Mémoires. — Collection in-8°.  
Tome I, fascicule 3.

**Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut**

AFDEELING DER NATUUR-  
EN GENESKUNDIGE WETENSCHAPPEN

Verhandelingen — Verzameling  
in-8°. — T. I, aflevering 3.

**La crise agricole coloniale  
et les phases du développement de l'agriculture  
dans le Congo central**

PAR

**E. LEPLAE**

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL AU MINISTÈRE DES COLONIES,  
MEMBRE TITULAIRE DE L'INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE.



**BRUXELLES**  
Librairie Falk fils,  
**GEORGES VAN CAMPENHOUT, Successeur,**  
22, Rue des Paroissiens, 22.

1932





**La crise agricole coloniale  
et les phases du développement de l'agriculture  
dans le Congo central**

**PAR**

**E. LEPLAE**

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL AU MINISTÈRE DES COLONIES,  
MEMBRE TITULAIRE DE L'INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE.

---

Mémoire présenté à la séance du 18 juin 1932.

---

**LA CRISE AGRICOLE COLONIALE**  
**ET LES**  
**PHASES DU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE**  
**DANS LE CONGO CENTRAL.**

---

**AGRICULTURE INDIGÈNE. — CULTURES LIBRES OU OBLIGATOIRES. — SALARIAT. — COLONISATION EUROPÉENNE. — COLLABORATION ENTRE EUROPÉENS ET INDIGÈNES.**

La crise actuelle n'est pas inquiétante au point de vue de l'avenir du Congo belge.

Les crises passent quelque dures et prolongées qu'elles puissent être.

Mais elles laissent parfois des ruines. Le devoir des gouvernements coloniaux est précisément d'empêcher que ces ruines soient nombreuses.

C'est à ce sauvetage intensif que la Direction générale de l'Agriculture consacre, depuis un an, le meilleur de son temps. Nous n'avons pas écouté les suggestions qui nous conseillaient, au début de la crise, de laisser disparaître un grand nombre de plantations naissantes. Trop de Belges avaient investi leurs capitaux dans ces entreprises : l'Etat ne pouvait les abandonner.

Aujourd'hui, presque toutes sont sauvées par le Crédit Agricole et pourront, moyennant une direction économe et compétente, attendre sans dommages le redressement économique que tous les peuples désirent si ardemment.

La crise aura d'ailleurs, nous en sommes tous convaincus, entraîné aussi de fort heureuses conséquences.

Dans l'agriculture des Européens, elle a fait voir bien des erreurs, dissipé bien des illusions et, notamment,

celle qui fut déjà si répandue au début de l'occupation du Congo belge et d'après laquelle chacun pouvait, sans préparation, s'improviser planteur et réussir.

Dans l'agriculture indigène, la crise aura également des conséquences de grand poids : elle nous a fait rechercher quelles sont les sources réelles de la prospérité matérielle et sociale de l'indigène et quelles sont les méthodes de développement auxquelles un Gouvernement peut recourir lorsqu'il a le souci de civiliser la population.

Somme toute, la crise a remis au premier plan l'étude de la *politique agricole*, qui fut si flottante au Congo belge et qui subit encore journellement les assauts de théories trop idéalistes ou de propositions trop intéressées.

Ce que fut la politique agricole du Gouvernement colonial et ce qu'elle doit devenir pour que l'agriculture de la Colonie surmonte la crise sans éprouver de trop grands dommages, tel sera le sujet de ma communication.

Elle résumera les phases très différentes par lesquelles a passé la politique agricole du Congo, les divers genres d'activités agricoles que l'on voulut établir ou qu'on a préconisés, les résultats de ces conceptions diverses.

Cet exposé serait fort long s'il devait envisager l'agriculture de toutes les parties de la Colonie, car les conditions agricoles économiques varient énormément d'après la région considérée et bien plus que les conditions naturelles.

Je ne traiterai aujourd'hui que la *cuvette centrale* congolaise, le Congo franchement *équatorial*, où l'altitude ne dépasse pas 1,000 mètres.

Je ne parlerai donc ni du pays des mines d'or du Haut-Ituri, ni des régions du Kivu et du Ruanda-Urundi, ni de la zone des mines de cuivre du Katanga, ni des pays diamantifères du Kasai.

Ces régions diffèrent beaucoup de la cuvette centrale au point de vue économique, par leurs gisements très riches d'or, d'étain, de cuivre et de diamant. L'exploitation de

ces richesses minières exercera toujours, sur toutes les branches de l'industrie agricole, une influence considérable, dont nous ne trouvons pas l'équivalent dans le territoire central de la Colonie.

J'espère pouvoir traiter, dans une deuxième communication, l'agriculture de ces pays miniers.

### LA CUVETTE CENTRALE CONGOLAISE.

Je parlerai donc uniquement, aujourd'hui, du Congo central, bas et chaud, portant la grande forêt équatoriale et sa ceinture de savanes à galeries forestières, le Congo habité par le magnifique palmier *Elaëis*, une des plus belles espèces du monde végétal.

Ce Congo central est bien vaste, car il embrasse un peu plus des *trois quarts de notre Colonie*. Il est donc soixante fois plus étendu que la Belgique et trois fois plus grand que la France.

Une valeur économique spéciale et considérable lui échoit comparativement aux autres pays de l'Afrique centrale et même de l'Afrique entière; il possède deux avantages naturels inestimables : *des pluies régulières et abondantes, mais modérées* (1 mètre à 1<sup>m</sup>80) et un *énorme réseau de rivières navigables*, qui le parcourent en tous sens.

Il jouit, de plus, ce que n'ont pas tous les pays équatoriaux, d'un climat salubre, d'une température modérée. Les Européens sobres peuvent y travailler pendant vingt et trente ans, moyennant quelques repos en Europe.

Il est, comme tous les pays équatoriaux, *colonisable par les Blancs*, ce qui, toutefois, ne veut pas dire qu'il soit une Colonie de *peuplement*, chose toute différente de la colonisation.

Cette immense région est d'ailleurs colonisée déjà par un assez grand nombre de planteurs, de Sociétés de plantations et d'autres exploitations européennes, qui, jusqu'à



la crise, en ont fait la prospérité et qui, avec les mines et le commerce, assureront, dans l'avenir, la prospérité de la Colonie.

Cette immense cuvette congolaise est déjà dotée d'un *outillage économique* dont l'ampleur et la perfection étonnent le visiteur étranger. Jusqu'après la guerre, les étrangers se représentaient le Congo belge comme ressemblant plus ou moins au Congo français ou au Cameroun. Ils y voyaient une vaste région, surtout forestière, peu peuplée et dont les perspectives économiques et les moyens de développement semblaient très limités.

C'est ainsi, en effet, que le Congo belge se présentait autrefois. Mais grâce à l'effort de la Belgique, grâce à la puissance des sociétés minières, grâce à la prospérité des dernières années, le Congo central a pu s'équiper de façon merveilleuse.

L'équipement important entre tous, je dirais même le *seul important* au point de vue économique et donc aussi au point de vue de l'agriculture indigène et européenne, c'est l'*équipement des transports*.

Dans le centre de notre Colonie, cet équipement est merveilleux.

Quais, appareils de transbordement, chemins de fer à grande capacité, superbe flottille de vapeurs, sans égale en Afrique; bref, un instrument économique dont on pourrait tirer le meilleur parti pour développer la production agricole, source presque unique de prospérité du Congo central, car, s'il y existe quelques gisements miniers, ils sont rares et leur influence directe sera toujours minime.

Par contre, l'influence *indirecte* des gisements miniers entourant cette zone centrale fut d'une importance extrême car elle permit de réaliser l'équipement de transport que nous admirons aujourd'hui dans notre Colonie.

---

## PREMIÈRE PHASE

**RAVITAILLEMENT DES EUROPEENS ET DES TROUPES.**

Ce fut la phase d'occupation et de conquête, la période des expéditions militaires, dont quelques héros sont encore au milieu de nous.

Nulle question, à cette époque, de progrès agricoles : on imposait aux villages voisins des postes et, parfois, à des régions plus étendues la fourniture des vivres usuels du pays.

Nos officiers suivaient cependant avec zèle les instructions de Stanley : « Exécuter dans tous les postes des cultures vivrières; rassembler quelques petits troupeaux de chèvres et de moutons; élever des volailles; en un mot, se ravitailler de vivres frais. »

Plusieurs de nos premiers coloniaux se passionnèrent pour l'agriculture : Coquilhat, Van Gèle, Libbrechts, de Macar, Michaux et d'autres établirent, autour des postes de Léopoldville, Bolobo, Equateur, Bokala, Barumbu, Lusambo, Luluabourg, de belles cultures potagères et vivrières. Le Roi s'intéressa d'ailleurs beaucoup à ces débuts d'agriculture : il fit envoyer en Afrique quelques jardiniers et quelques éleveurs de bétail, afin de faciliter le ravitaillement.

L'arrivée des Arabes dans la région du Maniéma et leur poussée jusqu'à Stanleyville introduisirent au centre du Congo belge des cultures vivrières nouvelles : Romée, les Falls, Nyangwe, Kasongo possédaient de grandes cultures de riz et des variétés de cultures vivrières importées de la Côte orientale et qui furent bientôt répandues dans tous les postes de l'État.

Mais la vigueur de la végétation, la facilité avec laquelle toute culture réussissait en saison des pluies ne pouvaient manquer de frapper nos officiers et de faire naître dans

leur esprit des projets de cultures d'exportation. Quelques graines de café d'Arabie et de cacao furent introduites vers 1885. Leur descendance ne fut sauvée que grâce à l'intervention de M. Libbrechts.

## DEUXIÈME PHASE

### PREMIÈRES CULTURES DE CAFÉ ET DE CACAO.

Tout ce que je viens de rappeler est antérieur à 1890.

Vers cette année surgit un vif intérêt pour la culture du café. De toutes les plantes cultivées sous les tropiques, aucune ne manifeste sa fertilité de manière plus impressionnante que le caféier. Encore très jeune, il se couvre littéralement de fleurs admirables et odorantes, puis de fruits massés sur ses branches. Il pousse si facilement que chacun croit pouvoir le produire. Quelques essais bien réussis déchaînèrent aussitôt un grand enthousiasme.

L'Exposition universelle tenue à Anvers en 1894 nous apporta l'écho de cet enthousiasme. Des chiffres de rendement fantastiques apparurent dans la Presse : on espérait obtenir, pendant vingt à vingt-cinq ans, une récolte de 6 kilos de fèves par pied et par an et les courtiers d'Anvers classaient le café du Congo à l'égal des Santos et de certains cafés de Java et d'Haïti, qui sont parmi les qualités les plus fines.

Le gouverneur Coquilhat prescrivit de développer la culture du café dans tous les postes. Une prime de 40 centimes par pied planté stimulait l'activité des agents. De plus, on fit venir au Congo un planteur belge établi dans l'île de Ceylan, M. Vande Poorten, qui est encore en vie aujourd'hui. Il estima que les conditions du Bas-Congo étaient favorables pour la culture de l'*Arabica* et choisit, notamment, les terrains de Congo da Lemba, près de Matadi.

Puis divers officiers belges furent envoyés à San Thomé

pour étudier la culture du cacao, qu'on voulait associer à celle du café.

Il résulta de ces efforts un développement actif des plantations de l'Etat, de sorte qu'en 1894 elles comprenaient 250,000 caféiers et quelques milliers de cacaoyers.

Malheureusement, des doutes commencèrent bientôt à se faire jour, quant à la santé de ces plantations : les postes plantaient beaucoup pour toucher la prime, mais il semblait que l'entretien fût défectueux. Le Roi voulut savoir quelle était la valeur réelle de ces peuplements et résolut de les faire inspecter par une personne compétente, étrangère à l'Administration.

L'inspection fut confiée à M. Emile Laurent, botaniste, professeur à l'Institut agricole de Gembloux. Pendant l'année 1903, M. Laurent parcourut la plus grande partie du Congo.

La campagne arabe venait de se terminer : les effectifs des troupes noires étaient élevés. On leur fit planter du café. Cette main-d'œuvre était peu coûteuse : 25 centimes-or par homme-jour. L'entretien de 100 hectares de café ne devait coûter que 200 francs-or par an.

Laurent estima que la récolte normale annuelle pouvait être de 1,500 à 2,000 kilos, pendant douze à quinze ans et que le transport des Falls à Anvers coûterait 40 ou 45 centimes-or. Le café devait revenir en Belgique à moins d'un franc-or, ou 7 francs d'aujourd'hui.

Dans son rapport, Laurent décrivit plusieurs postes ayant des cultures bien développées. La plus belle station du Congo était celle de l'Equateur ou Coquilhatville, établie par Fievez : elle comptait au total plus de 100 hectares de cultures, dont 50 hectares de caféiers et de cacaoyers, 25 hectares de riz, plusieurs hectares de légumes et vivres divers et des arbres fruitiers en abondance.

Mais, sur l'objet principal de son voyage, le professeur Laurent faisait des constatations moins satisfaisantes.

L'échec de bien des plantations était déjà certain. Laurent jugea qu'on avait tort de ne planter que du café d'Arabie. Il conseilla le *Liberia* et, même, un essai prudent d'un caféier sauvage trouvé sur les bords du Sankuru et que Gilain cultivait à Lusambo. C'était, en réalité, le café congolais connu aujourd'hui dans le monde entier et baptisé par Linden du nom de *Robusta*.

Mais, quant à l'avenir des plantations, Laurent ne partageait pas toutes les illusions. Cependant, il croyait que cette culture pouvait acquérir, dans notre Colonie, une grande importance, si elle était dirigée par un personnel compétent.

A ce point de vue, Laurent critiquait fort l'emploi d'agents agricoles dépourvus d'instruction et qui, pour ce motif, étaient l'objet d'un discrédit fort nuisible à leur travail. Il déplorait l'absence d'un Service d'Agriculture régulièrement organisé et des observations pluviométriques indispensables. Enfin, il préconisait la création d'un Jardin botanique, dans lequel on aurait rassemblé les espèces et variétés les plus méritoires des plantes qui faisaient la prospérité des anciennes colonies tropicales.

### TROISIÈME PHASE

#### **ESSAIS DE CULTURE DE CAOUTCHOUC. — DECLIN DES PLANTATIONS DE CAFE.**

Mais les rapports de Laurent étaient à peine déposés que les vellétés agricoles du Congo s'engageaient dans une voie nouvelle. En effet, les recettes du Trésor étaient alors alimentées en grande partie par la récolte et la vente du caoutchouc sauvage, provenant des lianes qui abondaient dans les forêts et les galeries forestières. Or, cette production était menacée d'épuisement, par suite de l'intensité des récoltes et de la coupe des lianes.

L'Etat ordonna donc à tous les exploitants et aux postes de l'Etat de planter des lianes nouvelles en proportion des

quantités de caoutchouc exportées; il chargea des *contrôleurs forestiers* de vérifier l'exécution de ces ordres.

Et comme on essayait, alors, dans toutes les régions tropicales, d'introduire le *Ficus*, le *Manihot*, le *Funtumia* et l'*Hévéa*, des essais analogues furent entamés au Congo belge. Dans ces essais, les lianes dominèrent largement : en 1895, plus de 20 millions de lianes avaient été mises en terre.

Mais qu'allait-on en retirer et que devenaient, d'autre part, les plantations de café et de cacao, dont on ne parlait plus guère ?

Le professeur Laurent fut envoyé une deuxième fois en Afrique. Pendant l'année 1903, il inspecta toutes les plantations du Congo et en profita pour recueillir une ample moisson d'herbiers pour l'étude de la flore congolaise.

Malheureusement, ce savant botaniste mourut à bord du navire qui le ramenait en Belgique. Il avait rédigé des notes très précieuses sur son expédition; elles furent publiées par M. de Wildeman.

Laurent y marque son admiration pour les plantations du Mayumbe : Urselia, Temvo, Mission de Kangu; pour les irrigations et le troupeau de Kitobola; pour les plantations de la Compagnie du Kasai. Botaniste de cœur, il appréciait spécialement les collections botaniques du Frère Gillet, à Kisantu et le Jardin botanique, qui venait d'être planté à Eala par notre collègue M. Pynaert. Sur son conseil, tous les membres du Service agricole naissant furent conviés à recueillir des spécimens de la flore congolaise.

Mais la conclusion principale de la nouvelle inspection ne satisfaisait guère : les cultures officielles de café et de cacao, couvrant au total plus de 2,000 hectares, paraissaient, dans la plupart des postes, un échec complet ou inévitable.

Les cultures — disait Laurent — étaient mal établies et mal entretenues.

D'ailleurs, Laurent n'avait plus dans l'avenir du

caféier la grande confiance qu'il avait montrée lors de son premier voyage. Il avait reçu d'Afrique tant de renseignements défavorables que son enthousiasme était ébranlé et d'autant plus facilement que Laurent, plus botaniste qu'agriculteur, s'inquiétait fort de l'échec des premiers essais.

Peu avant de partir pour l'Afrique, il donnait, à Bruxelles, à la *Société Centrale d'Agriculture de Belgique*, une conférence, à laquelle j'assistais et dont les conclusions sur l'avenir du café du Congo n'étaient guère brillantes.

Quant à son opinion sur les plantations de lianes et autres plantes à caoutchouc, elle n'apparaissait pas bien nettement dans ses notes, mais, en tout cas, elle manquait également d'enthousiasme.

On avait essayé quelques *Hévéas*, la plupart, malheureusement, d'une très mauvaise provenance; puis des *Manihots* et surtout des *Funtumia* ou *Ireh*, auxquels on fit aussitôt une réputation d'excellence : on croyait que cet arbre, étant indigène au Congo, devait réussir mieux qu'une espèce importée. Malgré qu'à cette époque l'*Hévéa* produisit déjà, en Extrême-Orient, des résultats excellents, ce fut à la multiplication des *Funtumias* et, accessoirement, des *Manihots*, que les agents agricoles du Congo et les chefs de postes reçurent l'ordre de consacrer leur attention.

Quatre ans plus tard, le 18 octobre 1908, la Belgique s'annexa le Congo. Pour assurer les recettes du Trésor, l'Afrique proposa et le Gouvernement décida la plantation de 10,000 hectares de *Funtumias*.

Il existait alors, dans 70 postes de l'Etat, des plantations de *Funtumias*. Quelques-unes comptaient, en 1909, plus de 100,000 arbres : Ganda Sundi, au Mayumbe, en avait 300,000; Avakubi, 340,000; Duma, 245,000.

Vingt de ces plantations, paraissant les plus favorables, furent désignées pour l'extension de la culture des *Funtumias*.

Mais, de nouveau, des doutes surgirent quant à la valeur

réelle de ce grand effort et notre collègue M. Claessens, qui revenait du Mexique et de l'Argentine et connaissait aussi le Congo, reçut la mission d'inspecter les plantations de caoutchouc.

Il parcourut la Colonie pendant deux ans (1909 à 1911) et visita toutes les plantations de quelque importance.

Ses rapports ne furent pas plus favorables que ceux du professeur Laurent. La plupart des plantations étaient mal établies; la qualité du travail avait été sacrifiée à la quantité; beaucoup de peuplements ne valaient même pas les dépenses d'entretien. D'ailleurs, on n'était nullement fixé quant aux rendements de ces arbres. Il semblait prudent de ralentir l'extension des *Funtumias* et d'essayer surtout l'*Hévéa*, si producteur en Malaisie. Quelques essais d'*Hévéa* avaient été faits au Congo, mais on les avait presque oubliés. Des saignées relevées par M. Claessens, notamment à Ilambi, promettaient plus que celles des *Funtumias*.

Quant aux lianes fiscales, elles ne valaient guère et il en était de même, malheureusement, des caféiers et des cacaoyers que les postes de l'Etat avaient plantés, souvent en mauvais terrains ou dans des terrains épuisés par des cultures indigènes.

Cependant, M. Claessens prédisait le succès du caféier et du cacaoyer dans notre Colonie, à condition que leur culture fût bien faite. Sa prédiction s'est réalisée depuis.

L'Etat n'était d'ailleurs pas le seul planteur de lianes et d'arbres à caoutchouc : plusieurs Sociétés exportatrices de ce produit avaient non seulement exécuté les plantations fiscales qui leur étaient imposées, mais aussi des cultures diverses, parfois très importantes. En 1910, la Compagnie du Lomami possédait 5,000 *Hévéas* et 230,000 *Funtumias*; la Compagnie du Kasai en avait à peu près autant; les Plantations Lacourt cultivaient les caoutchoutiers et le café du Sankuru; la Forminière possédait, dans cinq postes du Lac Léopold II, près de 400 hectares d'*Hévéas*,



plus de 10,000 jeunes *Hévéas* en pépinière et quelques hectares de *Funtumias*. La Belgika avait planté, dans l'île Bertha, près de Stanleyville, 40,000 *Hévéas* et 30,000 *Funtumias*. Au Mayumbe, plusieurs Sociétés plantaient le cacaoyer, à l'exemple de l'Urselia.

La qualité de ces plantations était assez variable, parfois meilleure, parfois égale à celle des plantations de l'Etat. L'*Hévéa* et le cacao donnaient le plus d'espoir; le *Funtumia* et les *Manihots* ne promettaient guère. Le *Ficus* était abandonné.

#### QUATRIÈME PHASE

##### ORGANISATION DU SERVICE DE L'AGRICULTURE.

Au total, les cultures de l'Etat, de même que celles établies par quelques Sociétés, n'étaient guère satisfaisantes, lorsque, en 1910, M. le Ministre Renkin reprit l'idée émise par Emile Laurent et décida la création, au Congo, d'un Service de l'Agriculture, analogue aux services agricoles que possédaient les Colonies plus anciennes et plus avancées. S'il me fit l'honneur de m'en confier la direction, c'est probablement parce que j'étais depuis vingt ans attaché à l'Agriculture belge et que j'avais pu étudier, au cours de divers voyages, l'agriculture de plusieurs régions tropicales et subtropicales, en Afrique du Nord et dans les deux Amériques.

Mon premier soin fut, évidemment, d'étudier le projet de plantations de caoutchouc de l'Etat, qui était, à ce moment, la préoccupation principale et même unique. Les documents dont nous disposions montraient que, partout où l'on avait voulu s'en tenir aux *Funtumias* et aux *Manihots*, le succès paraissait bien aléatoire.

Le regretté D<sup>r</sup> Christy, qu'un buffle vient de tuer au Congo, avait proposé de planter le *Funtumia* en bosquets, près des villages indigènes, dans les Colonies du Golfe de Guinée, mais ce projet n'eut pas de suite sérieuse.

Seules les plantations d'*Hévéas* faites à Ceylan et dans les Straits et Java pouvaient montrer de bons résultats.

Il était donc indispensable de visiter ces plantations d'Extrême-Orient. J'y fus envoyé en mission et parcourus, au début de 1910, l'île de Ceylan, Java et les Straits.

Pendant mon absence, de nombreux rapports sur les cultures de *Funtumias* du Congo étaient parvenus à Bruxelles. Ils devenaient de moins en moins favorables et révélaient des difficultés diverses, qui semblaient inhérentes aux plantations officielles. Il semblait que le *Funtumia* ne donnerait probablement presque rien. L'expérience subséquente a pleinement justifié ces craintes.

Cette constatation était inquiétante, car les caféiers et, dans bien des endroits, les cacaoyers également, n'avaient guère d'avenir. L'*Hévéa* n'avait pas fait ses preuves au Congo et, dans ses jeunes peuplements, les maladies des racines sévissaient. A cette époque, on ne parlait pas encore de cultiver l'*Elaëis*. Qu'allait-on donc cultiver dans l'énorme territoire central du Congo?

Finalement, nous résolûmes de ne continuer la culture du *Funtumia* que dans quelques plantations, à titre d'étude et d'établir des *plantations expérimentales d'Hévéa*, de *Café* et de *Cacao*, exécutées et soignées d'après les meilleures méthodes suivies en Extrême-Orient. Telle fut l'origine des plantations que l'Etat possède encore actuellement à Yangambi, Gazi, Lula et Barumbu. Elles ont, aujourd'hui, une étendue plantée d'environ 2,000 hectares.

Le but de ces plantations était d'encourager les entreprises privées, en démontrant que, malgré les échecs répétés des plantations antérieures, le *Café*, le *Cacao* et l'*Hévéa* pouvaient réussir au Congo belge. Cette démonstration paraissait d'une importance capitale, la visite et l'étude d'un grand nombre de pays tropicaux nous ayant montré partout l'influence absolument prédominante des plantations capitalistes sur la prospérité économique d'une région tropicale.

C'était donc dans la multiplication et la réussite de ces entreprises capitalistes qu'il fallait, à mon avis, trouver la source principale de prospérité agricole. Les chiffres que je donnerai plus loin justifient cette conviction : les plantations bien conduites, desservies par des transports convenables, sont, aujourd'hui, plus que jamais, les bases du progrès économique agricole et n'entravent d'ailleurs en aucune manière le développement de l'agriculture indigène.

Entretemps, l'organisation d'un Service agricole du Congo se poursuivait, notamment par l'envoi, en Extrême-Orient, en Egypte et en Afrique Orientale, de quelques agronomes choisis parmi les meilleurs dont nous disposions. La Belgique n'avait, à cette époque, presque pas d'agronomes ayant quelque connaissance de l'agriculture coloniale : cette lacune était même la cause principale des échecs. Il fallait y remédier le plus tôt possible. Notre plan comportait l'envoi en stage, en Extrême-Orient et surtout à Java, de deux ou trois agronomes par an, ce qui devait, en dix ans, fournir au Congo un personnel compétent. Nous pensions aussi engager des agronomes étrangers, anglais ou hollandais, mais ce projet ne fut pas exécuté.

Le nouveau Service rencontra et devait inévitablement rencontrer quelques difficultés, administratives et autres, qui ne furent surmontées qu'à la longue. L'une des plus importantes était l'absence de mobilité des Directeurs de l'Agriculture : tant au Gouvernement général que dans les Gouvernements provinciaux, la direction de l'Agriculture est sans valeur réelle si le titulaire de ces fonctions, au lieu d'être constamment en voyage, consacre la plus grande partie de son temps à du travail sédentaire dans les bureaux du Gouvernement. Bien que ce fait paraisse évident, cette erreur n'est pas encore résolue aujourd'hui ; dans ces derniers temps, elle fut même plus accentuée que jamais.

Sans entrer dans les détails bien connus de l'organisa-

tion donnée, en 1910, au Service de l'Agriculture, je rappellerai qu'elle prévoyait des *Agronomes de District et de Zone*; des *Stations expérimentales de Culture et d'Élevage*; des *Vétérinaires*, chargés de surveiller l'hygiène des animaux domestiques, d'étudier les conditions et les possibilités de l'élevage; un réseau de *Stations météorologiques*; des *Laboratoires* pour l'analyse des terres; un *Laboratoire de Bactériologie vétérinaire*; enfin, le *Jardin Botanique d'Eala*, consacré surtout à l'étude et à la multiplication des plantes économiques, que nous importions en grand nombre des colonies tropicales étrangères, avec l'aide des *serres coloniales* de Laeken. L'hydraulique agricole et la surveillance des forêts étaient également prévues.

Tous ces projets ne purent être exécutés en totalité, car, deux ans plus tard, les ressources du Trésor baissèrent dans de fortes proportions et les crédits de l'Agriculture subirent une large amputation.

Malgré ces réductions, le Congo belge a possédé, depuis vingt ans, une organisation agricole plus complète et d'action beaucoup plus étendue que celle des Colonies voisines.

## CINQUIÈME PHASE

### LES STATIONS EXPERIMENTALES ET LA REGIE DES PLANTATIONS.

Les exploitations agricoles dirigées par une Administration publique ne doivent pas nécessairement aboutir à des pertes, mais, cependant, elles soldent en déficit dans la plupart des cas, même dans les entreprises dont les particuliers retirent, au contraire, de sérieux bénéfices. Les pertes d'une exploitation officielle sont d'ailleurs souvent amoindries, ou cachées, soit parce qu'on n'y fait pas d'amortissement, soit parce que l'influence de l'Etat leur assure des avantages directs ou indirects et, notamment, une main-d'œuvre plus abondante ou plus stable.

Aussi, les coloniaux belges qui s'intéressaient à l'agri-

culture n'ont-ils guère accordé d'attention, dans les débuts, aux résultats de nos quatre *plantations expérimentales* proches de Stanleyville : dès que nous annoncions un prix de revient favorable, on nous répondait que nous le devions aux faveurs exceptionnelles dont nous jouissions.

C'est d'abord afin d'éviter cet argument que les quatre plantations furent soumises à une organisation spéciale, une *Régie*, tenant une comptabilité complète, semblable à celle d'une exploitation privée.

Mais la création de la *Régie des Plantations expérimentales de la Colonie* eut encore un autre motif : elle eut pour but d'assurer que ces plantations fussent dirigées par un personnel *compétent* et surtout par un personnel *stable*.

Le régime ordinaire du personnel de l'Etat ne convient nullement à ce genre d'exploitations. Les agents de l'Etat sont engagés d'après un Statut qui leur assure des avantages souvent incompatibles avec une exploitation économique. Il est, par exemple, très difficile d'éliminer un élément peu satisfaisant et presque impossible de récompenser comme il convient les éléments de valeur. D'autre part, il est arrivé maintes fois de voir confier la direction à des agents absolument incompetents, mais dont l'Etat n'avait pas d'emploi ailleurs. Il est arrivé qu'un agent très expérimenté en fait d'élevage, mais totalement ignorant en matière de plantation, se trouvât désigné du jour au lendemain pour diriger une plantation de caoutchouc. Or, diriger une plantation est un métier qui exige plusieurs années d'apprentissage.

L'instabilité de ces agents fut complète à certaines époques, soit parce qu'on les désignait pour d'autres fonctions urgentes, soit parce que le Statut leur permettait de partir en congé à jour fixe, même si aucune personne compétente ne pouvait les remplacer. Dans une exploitation de ce genre, il faudrait que l'intérêt de la plantation primât toujours les convenances du personnel.

Ces raisons et d'autres nous ont fait mettre en Régie les

plantations de l'Etat; elles sont entrées, depuis lors, dans une période de progrès rapides. Nous avons pu leur donner un équipement et un personnel satisfaisants et leur assurer une marche utile à l'agriculture de la Colonie.

Je ne fais que signaler, ici, que cette création fut cependant mal comprise et assez mal reçue en Afrique. On la classa du coup comme n'étant plus un organisme d'Etat et ne méritant plus l'appui des autorités; nous eûmes et nous avons encore, quelque mal à redresser cette situation.

Ces plantations expérimentales ont, aujourd'hui, plus de 2,000 hectares de peuplements d'*Hévéas*, caféiers, cacaoyers et palmiers *Elaëis*. Elles possèdent trois usines à vapeur, pour le traitement de leurs produits. Au temps où les prix de vente étaient normaux, elles donnaient un bénéfice annuel qui atteignait, en certaines années, deux millions de francs. Aujourd'hui, tout comme les exploitations privées, elles sont sous l'influence de la crise, mais ce n'est pas une raison pour nier leur intérêt.

La culture la plus atteinte est évidemment celle de l'*Hévéa*. Nos arbres provenaient en grande partie des premières graines importées au Congo et qui appartenaient, malheureusement, à une espèce peu productive, venant du Brésil et qui ne donnait que 200 à 300 kilos de caoutchouc par hectare. Nous travaillons à les remplacer par des variétés nouvelles, hautement productives, les unes importées d'Extrême-Orient, les autres, encore plus intéressantes, provenant de sélections opérées sur place, dans une *station de sélection*, dont les résultats sont remarquables, surtout pour le caoutchouc et pour l'*Elaëis* et déjà fort intéressants pour le café et le cacao.

Les raisons qui nous ont portés à mettre en Régie les plantations expérimentales nous ont fait appliquer, dans la suite et pour quelques années, une mesure identique aux autres stations agricoles de la Colonie, notamment aux stations chargées de la sélection et de la multiplication des graines de coton, ainsi qu'aux stations d'élevage,

qui entretiennent 4,200 bovidés, 25 chevaux, 900 moutons, 140 chèvres, 300 porcs de races européennes, pures ou croisées avec des races indigènes et 130 éléphants.

Le *Jardin Botanique* d'Eala, le *Jardin d'Essais* et les élevages qui lui sont annexés sont également mis en Régie, c'est-à-dire que la Régie des Plantations tient la comptabilité de leurs dépenses.

Eala, créé en 1905, n'a que vingt-sept ans d'existence. C'est donc un des plus jeunes parmi les Jardins botaniques des tropiques et l'on ne peut songer à le comparer à Buitenzorg, vieux de deux cents ans.

Au point de vue de l'agriculture, Eala n'intervient plus guère. Les expériences se font dans les Plantations expérimentales et dans les Stations de sélection et d'expérimentation, disséminées dans les quatre provinces de la Colonie. Nous tenons le Jardin d'Eala en réserve pour y installer des *laboratoires* scientifiquement équipés. C'est une *Station de Stage*, où les agronomes visitant pour la première fois la Colonie viennent se familiariser avec la flore congolaise. Mais leur formation technique devrait se faire surtout dans les Plantations expérimentales de Culture et d'Élevage et dans les Stations de Sélection.

## SIXIÈME PHASE

### LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE INDIGÈNE.

Vers 1912, les recettes du Trésor et des Sociétés privées, provenant du produit des caoutchoutiers sauvages, accusaient des réductions considérables. D'autre part, les coloniaux belges n'avaient plus aucune confiance dans les plantations. Celles-ci, disait-on, ne produiraient jamais rien.

Et l'on se tourna vers l'agriculture indigène, en invoquant les progrès remarquables accomplis par cette agriculture, dans certaines Colonies étrangères. L'Uganda, le Soudan, le Mozambique annonçaient des récoltes impor-

tantes de coton; la Côte d'Or exportait des quantités croissantes et considérables de cacao provenant exclusivement de cultures indigènes. On invita la Direction de l'Agriculture à suivre ces exemples, bien qu'il existât des différences profondes entre ces populations étrangères et les indigènes du Congo belge.

La guerre éclata... Le Congo devait se suffire à lui-même et ravitailler ses troupes sur la frontière orientale. On développa la culture du riz dans la région de Stanleyville-Ponthierville; des essais de culture du coton réussirent dans les villages du Maniéma et du Sankuru.

C'étaient déjà les débuts d'un développement agricole indigène; mais comment porter ce développement à une importance telle qu'il pût influencer sérieusement la prospérité de la Colonie et servir de base à l'extension du commerce?

J'eus recours au moyen employé précédemment pour connaître la culture du caoutchouc. A ma demande, M. Renkin, qui était encore Ministre des Colonies, m'envoya en mission en Afrique, pour étudier, dans les Colonies étrangères, par quelles méthodes les Anglais et les Portugais avaient réussi à vaincre l'inertie naturelle des indigènes et à leur faire adopter et développer grandement des cultures nouvelles.

L'exemple de l'Uganda et du Mozambique était spécialement intéressant, parce que les conditions naturelles et ethnographiques de ces pays étaient assez semblables à celles du Congo et qu'on y avait implanté la culture du coton, produit exportable et de grand débouché. Je pus constater que ce progrès, dans les deux cas, avait été déclenché par la méthode des *cultures obligatoires*, ordonnées directement ou indirectement par l'Administration.

Rentré en Angleterre, fin octobre 1916, je soumis mes conclusions au Ministre et à M. Denyn, qui dirigeait les Services de Londres et j'obtins, en février 1917, l'introduction, dans la réglementation congolaise, d'un para-



graphe disant que « les chefferies indigènes peuvent être » tenues de faire annuellement, dans leur chefferie et au » bénéfice exclusif de leurs membres, des travaux de rap- » port, des cultures vivrières ou des plantations de pro- » duits d'exportation ».

Cette addition était d'importance capitale : *tous les progrès réalisés depuis quinze ans dans l'agriculture indigène du Congo belge reposent sur ces quatre lignes.*

Le texte ci-dessus ne correspond pas exactement aux conclusions de mon enquête, mais son application introduisit la correction nécessaire. Ce ne sont pas les chefferies, mais bien les contribuables, c'est-à-dire *les individus mâles, adultes et valides*, qui peuvent être contraints de cultiver; d'autre part, l'exécution de travaux de rapport n'était pas comprise dans mon projet.

Mais, tel qu'il est, le paragraphe a fait merveille. Dans toute la Colonie, on a pu mettre fin à l'insuffisance des cultures vivrières, supprimer les disettes et développer, dans de vastes régions, la culture du riz, celles du coton et du sésame. Le Noir, d'un bout à l'autre de la Colonie, est devenu un agriculteur assez actif.

Celui qui ne connaît pas les difficultés de l'Agriculture africaine croit aisément que de tels progrès sont faciles : ne suffit-il pas d'un ordre, aussitôt exécuté par l'indigène?

En fait, malheureusement, entre l'apparition d'un règlement et la possibilité de l'appliquer sérieusement et humainement, il s'intercale de sérieux obstacles.

Si l'Etat est désireux de faire progresser les indigènes au point de vue économique, soit pour les mieux alimenter, soit pour faire acquérir quelque minuscule richesse à ces êtres dénués de tout, ce même Etat ne peut *ordonner de planter* que s'il garantit l'achat de la récolte. Et de cette obligation découlent des conséquences de considérable importance.

Je n'en citerai qu'un exemple : l'Etat ordonne, dans certaines régions, de planter du coton. Il doit donc créer

des stations nombreuses et fort coûteuses, pour sélectionner et multiplier les graines d'une ou de plusieurs variétés, qu'il aura choisies après expériences comparatives. (Nous avons, au Congo, neuf stations cotonnières, coûtant annuellement deux millions de francs.)

Mais, de plus, il doit faire acheter ce coton et, au besoin, faute d'amateurs, l'acheter lui-même. Or, cet achat exige le débours de sommes énormes. Rien que pour deux ou trois districts de l'Uclé-Ubanghi, l'achat peut porter sur 30 à 40 millions de kilos, représentant, en prix normaux, 30 à 40 millions de francs, plus une dépense au moins égale pour personnel et transports.

Ce n'est pas tout : pour faire du coton, il faut de nombreuses usines d'égrenage à vapeur. Nous en avons une centaine; chacune, avec les faux frais et les imprévus, coûte plus d'un demi-million de francs. Total : 50 millions à immobiliser. Pour agir sagement, l'État doit passer toute cette entreprise d'achat, d'égrenage et de vente à des Sociétés cotonnières, qui géreront mieux que lui. Mais comme elles devront employer au total une centaine de millions, *il faut leur donner des garanties assurant leur vie économique.*

Mais en même temps surgit le devoir, pour l'État, de veiller aux intérêts des indigènes; il doit imposer qu'on achète à bon prix, malgré les distances formidables; qu'on achète et paie loyalement; que le transport de ces énormes récoltes ne charge pas les indigènes d'un travail de portage. De là, nécessité de construire des milliers de kilomètres de routes, de les entretenir, d'y faire établir des centaines de camions automobiles, de construire et d'équiper une flotille de bateaux à vapeur et des centaines de kilomètres de chemin de fer. Au total, donc, il faut réaliser un équipement qui absorbera des capitaux considérables.

Et, malgré ces fortes dépenses, il suffit d'une crise comme celles que nous avons traversées autrefois et que nous traversons aujourd'hui, pour que ces grandes entre-

prises entrent en difficultés et que l'Etat se trouve obligé de les soutenir et même de se substituer à elles temporairement.

Et quand, au prix de très grands efforts officiels et privés, tout cet édifice compliqué est enfin mis sur pied, croyez-vous que les difficultés disparaissent? Il n'en est rien.

Tous les moyens mis en œuvre pour le développement de l'agriculture sont chaque jour l'objet de critiques et d'attaques de la part de personnes dépourvues de responsabilités, mais armées de vaines théories et qui semblent n'avoir qu'un seul désir : démolir ce qui fut si péniblement réalisé. Notre vie se passe à combattre; la paix et la tranquillité nous sont inconnues.

Encore si nous n'avions qu'une seule culture à développer et à équiper, la tâche serait-elle relativement facile. Mais, dans un pays aussi vaste que le Congo, plusieurs cultures sont inévitables et nécessaires : il serait dangereux de baser le progrès agricole des indigènes sur un seul produit. Il faut donc, à côté du coton, pousser la culture du palmier, la culture du riz, etc.

Et chacune de ces cultures entraîne des mesures et des réglementations spéciales et la nécessité d'y intéresser les capitaux, tout en sauvegardant les droits et les intérêts des indigènes.

Si l'on songe qu'en dehors de ces cultures indigènes, nous avons à encourager et, au besoin, à soutenir les entreprises agricoles des Européens et que c'est, en dernière analyse, de l'effort financier de celles-ci et du commerce que dépendent la prospérité et l'avenir de la Colonie; si l'on songe que les difficultés matérielles se doublent chaque jour de problèmes nouveaux et imprévus, on ne peut méconnaître que la direction de l'Agriculture est loin d'être une sinécure agréable.

## SEPTIÈME PHASE

**LA SITUATION CREEE PAR LA CRISE.**

Je n'entrerai pas, ici, dans le détail des conséquences très graves résultant de la crise actuelle. Un chiffre suffira : les produits agricoles, comme d'ailleurs les produits miniers, ont perdu plus de 50 % de leur valeur. Certains produits sont descendus à 30 % de ce qu'ils valaient il y a trois ou quatre ans.

Pour un pays immense, situé loin des côtes de la mer, et dont les produits doivent donc supporter des transports de 1,000 à 1,500 kilomètres avant d'arriver aux ports maritimes, cette débâcle des prix prend aisément les apparences d'une catastrophe.

Je dis : les apparences, parce que, en fait, nous avons pu éviter cette catastrophe, moyennant une intervention rapide et énergique du Gouvernement.

La crise a mis à deux doigts de la ruine toutes nos entreprises agricoles, non seulement parce que les prix sont tombés presque à rien, mais aussi parce que les banques qui finançaient ces entreprises ont dû restreindre et bientôt supprimer tout crédit.

La plupart des plantations sont de création récente : elles sont écloses après la guerre; leurs peuplements sont encore jeunes et de surfaces insuffisantes; elles comptaient sur l'appui des banques pour trouver les suppléments de capitaux qui leur étaient nécessaires pour atteindre la période de pleine production et la rémunération normale des capitaux investis.

Il fallait empêcher la ruine des plantations. La Direction générale de l'Agriculture obtint, de M. le Ministre des Colonies, la création d'un Fonds temporaire de Crédit agricole, disposant de 30 millions de francs; le budget nouveau portera cette somme à 40 millions.

Presque toutes les entreprises viables, bien situées et bien établies, ont eu recours à ce crédit. A l'heure actuelle, 28 millions ont été prêtés (1) et toutes les entreprises de valeur peuvent être considérées comme sauvées, c'est-à-dire comme pourvues du supplément de capital qui leur était indispensable pour supporter la crise jusqu'au retour d'une situation normale.

Le Crédit agricole n'a d'ailleurs pas suffi : le Ministre dut y ajouter deux autres interventions :

L'une abaisse les frais de transport : grâce au fleuve et à ses puissants remorqueurs à vapeur, le *coût du transport* d'une tonne, de Stanleyville à Léopoldville, sur 1,500 kilomètres, a pu être réduit à un franc par tonne, pour le trajet entier. Cette réduction entraînera peut-être pour l'État une dépense de l'ordre de 10 à 20 millions.

Une autre intervention fut nécessaire pour l'*achat du coton* : les banques ne pouvant plus prêter aux Sociétés cotonnières, l'État dut avancer à celles-ci l'argent nécessaire pour l'achat et le travail de la récolte.

Grâce à ces mesures, le désastre qui menaçait l'agriculture du Congo belge a pu être évité.

Espérons que la Conférence de Lausanne, celle d'Ottawa ou celle de Londres amélioreront bientôt la situation.

## HUITIEME PHASE

### **SALARIAT OU CULTURES INDIVIDUELLES.**

Cette crise laissera les entreprises européennes affaiblies quant au capital, mais beaucoup améliorées et fort assainies quant à leur direction ainsi qu'à leur administration. Nous savons tous que bien des Sociétés et des colons devaient opérer, à ce point de vue, de sérieuses réformes. Entretemps, nous avons à préparer les moyens de faire progresser l'agriculture, dès que la crise s'atténuera.

(1) Au 15 août 1932, les prêts consentis par le Fonds temporaire de Crédit agricole se montaient à 34 millions de francs pour 88 prêts.

Mais dans quel sens devons-nous orienter l'effort de redressement ? Faut-il chercher les éléments de prospérité dans l'agriculture indigène ou dans l'agriculture européenne ?

En réalité, je ne crois pas qu'on puisse hésiter quant à la politique à adopter : il faut développer parallèlement ces deux formes d'agriculture.

Mais si l'on nous demandait quelle est celle de ces deux formes qui peut exercer l'action la plus féconde sur le relèvement économique du Congo, il n'y aurait aucun doute quant à la réponse à faire : l'agriculture européenne ou de plantation sera la plus efficace et de beaucoup.

On nous parle souvent, dans les réunions agricoles, de la fameuse question du *salariat*. Certains orateurs craignent que le salariat ne s'étende au Congo ; ils voudraient que le Noir devienne, en grande majorité, un agriculteur indépendant, possédant sa terre, ce qu'ils appellent un nègre-paysan.

Cette théorie est séduisante à divers égards, mais que vaut-elle en réalité ?

Examinons la situation du Congo à ce point de vue.

Nous n'y trouvons pas les populations très agricoles d'autres colonies tropicales et moins encore des populations indigènes possédant, en bétail, produits, véhicules, etc., un avoir considérable, comme en ont, par exemple, les populations des Indes. Nos indigènes ne possèdent rien ; leur impécuniosité est complète.

Résultat : ils ne reçoivent d'argent que lorsque les Européens leur en apportent, soit pour acheter leur travail, soit pour acheter leurs produits. Et ces Européens sont de quatre espèces : l'Etat, les commerçants, les exploitants de mines et les planteurs.

Voyons quelle est l'importance relative des deux groupes principaux : les Mines et les Entreprises agricoles et com-

merciales. Le major Cayen nous a donné des chiffres, dans son Rapport sur la Main-d'œuvre, quant aux sommes apportées *annuellement* au Congo par les entreprises européennes, sous forme de salaires, rations, frais d'hygiène et de recrutement.

Les grandes entreprises industrielles, qui sont surtout des entreprises minières, apportent . . .	550 millions
Les moyennes entreprises apportent. . .	190 »
Les petites entreprises apportent . . .	42 »
	<hr/>
Total :	784 millions

L'Etat emploie environ 100,000 travailleurs, comptés à 1,000 fr. par homme et par an . . . . .	100 millions
	<hr/>
Total des salaires, etc.	884 millions

Il suffit de citer ce chiffre pour convaincre les plus incrédules du fait qu'aucune autre source de recettes ne peut fournir un apport d'argent aussi considérable.

En fait, celles des populations congolaises qui n'ont que les produits de leurs élevages, cultures et cueillettes, sont d'une incroyable pauvreté.

Les éleveurs ou pasteurs sont les plus mal lotis : leur revenu par contribuable, c'est-à-dire par famille, varie actuellement entre 20 et 50 francs *par an*.

Les tribus qui récoltent en forêt des produits de cueillette et font aussi quelques cultures ont une recette, par contribuable, d'environ 50 francs par an.

Recettes bien minimes, en vérité. Représentons-nous combien impossible serait la situation d'une grande colonie qui devrait à perpétuité administrer une population aussi indigente.

Mais la situation économique des populations d'un dis-

trict se transforme dès qu'y apparaissent quelques entreprises européennes minières, agricoles ou commerciales. Les recettes des indigènes montent aussitôt rapidement.

Par exemple, dans le district de l'Aruwimi, sur 80,000 contribuables, l'arrivée des Huileries du Congo Belge et de quelques plantations européennes a permis à 10,000 indigènes de devenir des ouvriers salariés. A eux seuls, ces 10,000 contribuables encaissent 6,700,000 francs, tandis que les 70,000 contribuables non salariés n'ont encaissé, au total, que 3,280,000 francs. Donc, le salariat, bien qu'il soit encore fort peu important (un homme salarié sur huit), fait cependant monter le revenu total des indigènes du district à 10 millions de francs et le revenu, par contribuable, à 125 francs, alors que celui-ci ne serait pas même de 50 francs si le district n'avait aucune entreprise européenne.

Autre exemple : Dans le district du Bas-Uelé, comptant 104,000 contribuables, on trouve 17,000 ouvriers salariés par les entreprises européennes. On y trouve, de plus, la culture du coton. Les recettes des indigènes ont un total de 15 millions, provenant des sources suivantes :

I. <i>Salariés</i> (17,000) :		
Salaires et rations. . . . .		8,772,000
II. <i>Non-salariés</i> (87,000) :		
Palmistes. . . . .	200,000	
Huile de palme. . . . .	200,000	
Fruits de palme. . . . .	150,000	
Ivoire. . . . .	100,000	
Pommes de terre . . . . .	150,000	
Riz. . . . .	600,000	
Divers. . . . .	28,000	
		1,428,000
Coton. . . . .	4,800,000	4.800,000
		<hr/>
	Frs.	15,000,000

*Revenu moyen* : 144 francs.



Les effets de cette prospérité des indigènes sont des plus favorables : les Noirs ont acheté pour 17 millions de francs au commerce (en utilisant aussi un reliquat de la vente du coton de 1930-1931). De plus, ils ont payé l'impôt si facilement, que 90 % de cet impôt étaient déjà rentrés à la fin de mars.

Les quelques personnes qui repoussent le salariat ne paraissent pas connaître ces chiffres.

Il doit en être de même de celles qui trouvent la culture du coton peu intéressante, parce que, disent-elles, cette culture ne procure à l'indigène, après déduction de l'impôt, que des recettes minimales, telles que 100 francs et, pour les plus diligents, 220 à 225 francs. Ailleurs, on critique la culture du coton parce que le Noir, après avoir payé son impôt avec le produit du coton, n'a plus en mains que 20, 30 ou 40 francs.

Remarques bien étonnantes, car sans la recette provenant du coton, l'indigène n'aurait même pas pu payer son impôt.

Nous croyons pouvoir affirmer que tout examen sérieux de la situation économique des indigènes montrera que le salariat est, pour le Noir, la source principale ou même unique, non de revenus, mais d'*excédent de revenus*, c'est-à-dire de *prospérité*; que le coton est, pour les Noirs salariés, une culture des plus rémunératrices et, enfin, que le développement et la multiplication des plantations européennes est, pour le Congo et pour l'indigène lui-même, *le meilleur élément de progrès*.

Cela ne veut pas dire qu'il faille négliger de développer les cultures individuelles des indigènes : il faut au contraire les varier et les étendre et même expérimenter à ce point de vue la collaboration entre indigènes paysans et Européens acheteurs et conseillers.

Et, enfin, ne pas oublier que tous les efforts en faveur

de la prospérité agricole du Congo équatorial et de ses indigènes seront inopérants ou peu efficaces et que la rémunération des Noirs restera insuffisante, si nous n'organisons sur le grand bief fluvial Léo-Stan un transport presque gratuit : notre flottille de remorquage nous le permet.







## LISTE DES MÉMOIRES PUBLIÉS

### COLLECTION IN-4°

#### SECTION DES SCIENCES NATURELLES ET MÉDICALES

##### Tome I.

1. ROBYNS, W., *Les espèces congolaises du genre Digitaria Hall* (52 p., 6 pl., 1931). fr. 20 »
2. VANDERYST, R. P. HYAC., *Les roches oolithiques du système schisto-calcaireux dans le Congo occidental* (70 pages, 10 figures, 1932) . . . . . 20 »
3. VANDERYST, R. P. HYAC., *Introduction à la phytogéographie agrostologique de la province Congo-Kasai. (Les formations et associations)* (154 pages, 1932) . . . . . 32 »
4. SCAËTTA, H., *Les famines périodiques dans le Ruanda. — Contribution à l'étude des aspects biologiques du phénomène* (42 pages, 1 carte, 12 diagrammes, 10 planches, 1932) . . . . . 26 »
5. FONTAINAS, P. et ANSOTTE, M., *Perspectives minières de la région comprise entre le Nil, le lac Victoria et la frontière orientale du Congo belge* (27 p., 2 cartes, 1932). 10 »

#### SECTION DES SCIENCES TECHNIQUES

##### Tome I.

1. MAURY, J., *Triangulation du Katanga* (140 pages, fig., 1930) . . . . . 25 »

### COLLECTION IN-8°.

#### SECTION DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

##### Tome III.

1. PLANQUAERT, R. P. M., *Les Jaga et les Bayaka du Kwango* (184 pages, 18 planches, 1 carte, 1932). . . . . fr. 45 »

#### SECTION DES SCIENCES NATURELLES ET MÉDICALES

##### Tome I.

1. ROBYNS, W., *La colonisation végétale des laves récentes du volcan Ruwoko (laves de Kateruzi)* (33 pages, 10 planches, 1 carte, 1932). . . . . fr. 15 »
2. DUBOIS, A., le Dr, *La lèpre dans la région de Witaba-Pawa (Vele-Nepoko)* (87 pages, 1932) . . . . . 13 »
3. LEPLAE, E., *La crise agricole coloniale et les phases du développement de l'agriculture dans le Congo central* (31 pages, 1932) . . . . . 5 »

##### Sous presse :

- VANDERYST, R. P. HYAC., *Introduction générale à l'étude agronomique du Haut-Kasai. Les domaines, districts, régions et sous-régions géo-agronomiques du Vicariat apostolique du Haut-Kasai* (in-4°).
- VANDERYST, R. P. HYAC., *L'élevage extensif du gros bétail par les populations indigènes du Congo portugais* (in-4°).
- PAGÈS, R. P., *Au Ruanda, sur les bords du lac Kivu, Congo belge. Un royaume hamite au centre de l'Afrique* (in-8°).
- ROBYNS, W., *Les espèces congolaises du genre Panicum L.* (in-4°).
- THOREAU, M. et DU TRIEU DE TERDONCK, *Le gîte d'uranium de Shinkolobwe-Kasolo (Katanga)* (in-4°).